



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la
réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de
construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 05/02/2025	N° DP 059172 25 C0016
Avis de dépôt affiché le 08/02/2025	Référence cadastrale : AL1176
Par Monsieur Jean VANDENDOOREN	
Demeurant 43 ter Rue Paul Elie Casanova 59220 DENAIN	
Pour Pose de fenêtres de toit en PVC gris	
Sur un terrain sis 53 RUE PIERRE NEVE, 59220 DENAIN	<small>* Éléments déclaratifs fournis au dossier</small>

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

Vu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 07 mars 2025, **ci-annexé**,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le 14 MARS 2025

Le Maire,

Anne-Lise DUFOUR

